



Formation en lien avec les domaines  
VI et TP



Référent formation habilitation et  
électricité  
**M. GELLÉ CYRIL**  
c.gelle@enseignant.isaac-etoile.fr

Pour tout contact  
**Le secrétariat**  
g.vultaggio@isaac-etoile.fr



### OBJECTIFS

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550, pour intervenir sur les VEEE (Véhicule Énergie Électrique Embarquée).
- Être capable d'effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de batterie électriques de stockage, de traction.
- Être capable d'évaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser sur VE/VH.



### DÉLAIS D'ACCÈS

- Admission définitive à la signature de la convention de formation par l'entreprise
- A réception de la convocation par le stagiaire



### DOCUMENTS REMIS À LA FIN DU STAGE

- Livret pédagogique relatif à la norme NFC 18-550
- Attestation de fin de formation et avis après formation
- Proposition d'une habilitation électrique résultant des réussites aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme NFC 18-550



### INDICATEURS DE RÉSULTATS 2023

- Taux d'obtention : 96 %
- Nombre de stagiaire / an : 51
- Taux satisfaction à chaud : 4,47/5 ★★★★★
- Nombre de session / an : 9

Plus d'information sur notre site internet



### ET APRÈS

Le titulaire de l'attestation peut intervenir sur un véhicule électrique ou hybride sous réserve de l'habilitation par l'entreprise.



### RÉFÉRENT HANDICAP

- Locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Adaptation des moyens de la prestation possible.
- Mise en relation avec le référent handicap
- **Mme Véronique LEGRAND** au **05.49.50.34.19**
- Mail : **secretariat-cf@isaac-etoile.fr**



### Pré requis

Bonnes connaissances techniques en  
électricité (véhicules et engins). Bonne  
maîtrise de la langue française



### Public

Tous salariés devant effectuer des  
opérations d'ordre électrique : travaux  
et interventions sur des véhicules et  
engins consignés ou mis hors tension.



### Tarif

**400 euros / personne**  
pour les 2 jours

Pour un groupe de 6 pers contacter le CFA  
Possibilité de faire la formation sur site  
entreprise

(CFA non soumis à la TVA)

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises  
en charges totales ou partielles sont possibles en fonction  
des financements des entreprises ou des partenaires



### Durée

**14 heures (2 jours)**  
**6 personnes maximum**



## Parcours pédagogique

- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX).
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures internes et externes).
- Connaitre les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont : une tension  $\leq 60$  Vcc ou  $\leq 25$  Vac , une capacité  $\leq 180$  Ah.
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils).
- Caractériser le domaine des opérations sur batterie rentrant dans l'habilitation B2XL "opération batterie".
- Identifier les différents niveaux d'habilitations et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des opérations sur batteries avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun).
- Citer les zones d'environnement et leurs limites.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant : utilisation et domaine d'utilisation tel que le nappage (B1VL et B2VL).
- Permettre la consignation d'un véhicule en respectant la procédure.
- Nommer les documents applicables aux opérations d'ordre électrique (autorisation de travail, instruction de sécurité, avis de fin de travail).

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apport de connaissances théoriques
- Mise en situation pratique
- Contrôle de connaissance et de savoir faire

## Modalités d'évaluation

Contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique.